Graines

TerrAsol

LA COLLECTION **Graines** PARTAGE LES ENSEIGNEMENTS ET ENJEUX DU PROJET TERRASOL (TERRITOIRE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SOLIDAIRE) • 03 • SEPTEMBRE 2026

Les Maisons de l'alimentation solidaires (MAS) sont des lieux de vie citoyens et conviviaux dédiés à l'alimentation, au vivre-ensemble et aux solidarités, nés de réflexions conjointes entre associations et la Ville de Montpellier.

Sur le territoire de Montpellier, quatre MAS ont ouvert leurs portes et deux sont en projet. L'objectif est de développer ces lieux de vie dans ou aux alentours des quartiers prioritaires de la ville.

Chaque lieu est unique et porté par une structure différente : association, entreprise à but d'emploi, CCAS, Maison pour tous (service municipal), expérimentant des modèles socio-économiques variés.

Action 3

Maisons de l'alimentation solidaires



La création d'un réseau de Maisons de l'alimentation solidaires sur le territoire de Montpellier : enjeux et perspectives

Les Maisons de l'alimentation solidaires (MAS) sont des lieux de vie, citoyens et conviviaux, dédiés à l'alimentation, au vivre ensemble et aux solidarités. Fruit de réflexions conjointes des associations et de la Ville de Montpellier, les Maisons de l'alimentation solidaires visent à :

- faire vivre une dynamique démocratique et d'éducation populaire autour de l'accès à une alimentation de qualité (échanges, débats, ateliers, actions collectives) avec les habitant·es, les producteur·ices et l'ensemble des acteurs concernés ;
- favoriser l'accès de toutes et tous à une alimentation choisie, de qualité et durable. L'accès étant entendu dans ses multiples dimensions : physiques, économiques, socio-culturelles, etc. ;
- lutter contre la précarité alimentaire et soutenir un système alimentaire territorial en transition.

Les MAS visent à faire vivre une dynamique démocratique et d'éducation populaire autour de l'alimentation.

Ces lieux sont ouverts à toutes et tous, pour favoriser les mixités (sociale, culturelle, générationnelle, de genre, etc.). Ils proposent des activités participatives telles qu'une cuisine partagée, une cantine solidaire, un café associatif, une épicerie solidaire, ou encore des groupements d'achats de produits locaux.

Des projets uniques portés par des structures différentes

Les Maisons de l'alimentation solidaires peuvent être considérées comme des tiers-lieux de solidarité et de transition alimentaire, c'est-à-dire des espaces de proximité, gérés et gouvernés collectivement, qui prennent vie dans un ou plusieurs lieux physiques mais aussi dans l'espace public à travers de multiples activités comme la cuisine de rue. Leur émergence est basée sur la prise en compte de la précarité et des inégalités alimentaires sur un territoire, sur l'exercice

d'une citoyenneté alimentaire et sur des coopérations à différents niveaux, notamment avec le monde agricole en transition[1]. Aujourd'hui, trois MAS ont ouvert leurs portes et deux sont en projet dans Montpellier. L'objectif est de développer ces lieux de vie dans ou aux alentours des quartiers prioritaires de la ville. Une MAS est également en activité sur la commune de Grabels, sur le territoire métropolitain. Ces projets s'inspirent aussi de lieux similaires créés ces dernières années à Lyon, Marseille, Bruxelles, Perpignan[2]…

Les MAS sont portées par des structures différentes (associations majoritairement, mais aussi des services publics comme le CCAS et une Maison pour tous) et proposent des activités variées et aux modèles socio-économiques singuliers (voir Encadré 1).

Des modèles socio-économiques hydrides

Un travail a été engagé pour étudier et consolider les modèles socio-économiques des MAS. Cette analyse se base sur les huit leviers principaux identifiés par l'étude de la Fondation Daniel et Nina Carasso et de la Chaire Unesco Alimentations du Monde[3] : les approvisionnements alimentaires, la politique tarifaire, les activités et services, les richesses humaines, les ressources financières et non monétaires, les statuts juridiques et la fiscalité, les alliances territoriales et la mutualisation et, enfin, les nouveaux regards sur la valeur.

Les MAS font face à un équilibre délicat : garantir un accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous et assurer leur pérennité économique. Chacune a un modèle socio-économique singulier, qui repose sur trois piliers communs : les subventions publiques — l'essentiel du budget — les contributions privées (dons de fondations, mécénat d'entreprise), le bénévolat et les recettes marchandes (repas à tarifs différenciés, traiteur, location de salle, etc.). La capacité à générer des bénéfices est cependant structurellement limitée par la volonté d'accessibilité des lieux avec des politiques tarifaires différenciées. Ainsi, les recettes marchandes couvrent rarement l'ensemble des coûts réels et ne peuvent constituer, à elles seules, un levier de viabilité. Certaines structures font le choix de diversifier leurs activités marchandes pour renforcer leur autonomie, en adossant, par exemple, à la restauration solidaire une activité de traiteur plus lucrative.

[1] LERIS, 2022. « Une place à table » Guide pédagogique pour la co-construction de tiers-lieux de solidarité et de transition alimentaire.

[2] Voir à ce sujet le Livre blanc PAT & tiers-lieux nourriciers. Le rôle des tiers-lieux nourriciers dans les politiques alimentaires territoriales. France Tiers-Lieux. Mars 2026.

[3] Bardot Florence, Douillet Mathilde, Walser Marie, Bricas Nicolas, Conaré Damien. 2023. « Nouvelles formes d'accès à l'alimentation de qualité pour toutes et tous : quels modèles socio-économiques ? ». Chaire Unesco Alimentations du monde et Fondation Daniel & Nina Carasso. 92p.

La mise en réseau des Maisons de l'alimentation solidaires

Les Maisons de l'alimentation solidaires sont regroupées au sein d'un réseau Inter-MAS. Son objectif : mutualiser des ressources, partager des pratiques et expériences mais aussi se former collectivement sur différents sujets tels que la gouvernance partagée avec les habitant·es, la cuisine de rue comme outil de mobilisation (parution d'un guide à venir), la gestion des approvisionnements, la consolidation du modèle socio-économique etc.

Ce réseau est co-animé par la Ville de Montpellier et l'association de quartier l'Esperluette qui gère la MAS Superluette. Ce choix traduit la volonté d'expérimenter une gouvernance partenariale, où une collectivité et des acteurs de terrain construisent ensemble les modalités d'animation du réseau.



Atelier cuisine de rue (2024)© Hugo Jamart

Les rencontres entre MAS sont organisées sous différents formats : plénière d'une demi-journée dans l'un des lieux, points d'actualité et demandes de soutien ponctuels en visio-conférence, formation-action sur une thématique définie avec le réseau et organisée par le Laboratoire des communs de l'alimentation (LaBoca). Cela peut découler sur des accompagnements individuels avec LaBoca selon les besoins spécifiques des MAS. Des visites apprenantes à la rencontre d'initiatives similaires en France sont également proposées (précédemment dans la Drôme et prochainement à Marseille). Des suivis individuels réguliers sont également faits avec la Ville.

Au-delà de ces rencontres, la coopération repose sur des temps réguliers de préparation, d'analyse des situations rencontrées, d'élaboration des méthodes d'animation et d'échanges permanents avec les membres du réseau. Ce travail de co-construction permet d'articuler les enjeux des politiques publiques avec l'expérience concrète des lieux et des habitant·es.

Enfin, ces lieux travaillent sur différents mécanismes de mutualisation de leurs approvisionnements et logistique : partage de fournisseurs, achats en commun, mutualisation du transport.

ENCADRÉ 1. Les Maisons de l'alimentation solidaires existantes ou en projet

La Cantina

Structure porteuse

Association La Cantina

Activités proposées

- Restaurant : activité principale avec le soutien de bénévoles pour la préparation des repas. Démarche anti-gaspi : récupération d'invendus de légumes (produits localement par des maraicher·es bio) et de pain
- Evènements culturels
- Mise à disposition des locaux à des associations de quartier
- Ateliers cuisine
- Soutien aux groupements d'achat de l'association Vrac & Cocinas

Tarification

Triple tarification : pour les repas, les client·e·s choisissent selon leurs moyens.

Ouverture en mai 2024

MaMassane / Hauts Val Marché

Structure porteuse

Association Hauts Val & Co, avec un statut d'entreprise à but d'emploi. Le projet découle d'une initiative « Territoire zéro chômeur de longue durée »

Activités proposées

- Café-cantine (MaMassane) : déjeuners du mardi au vendredi, café l'après-midi. Initialement conçue comme une cuisine pédagogique, elle est aujourd'hui un restaurant .
- Épicerie (Hauts Val marché) : ouverte du lundi au samedi. Produits locaux et/ou biologiques. Fruits & légumes frais. Produits secs en vrac. Conventionnée par la Caisse alimentaire commune
- Animations dans le quartier avec une guinguette mobile (triporteur cuisine)

Tarification

Tarification unique pour le café-restaurant.

Triple tarification pour l'épicerie , les client·e·s choisissent selon leurs moyens.

Ouverture en mars 2025

Espace Ambroise Croizat

Structure porteuse

CCAS de Montpellier

Activités proposées

- Épicerie solidaire ouverte à tous et toutes conventionnée par la Caisse alimentaire commune
- Ateliers cuisine encourageant le partage des savoir-faire culinaires avec les usagers du CCAS et les habitant·es du quartier
- Jardin pédagogique en création, impliquant des écoles pour monter des projets autour des légumes de saison, dont les récoltes pourraient servir aux ateliers ou repas partagés
- Paniers solidaires : légumes issus des Jardins de Cocagne, revendus à prix réduits

Tarification

Triple tarification pour l'épicerie

Ouverture en Janvier 2026

La Superluette

Structure porteuse

4 associations porteuses du projet : L'Esperluette, Vrac & Cocinas, LaBoca et la Caisse alimentaire commune de Montpellier. Ce lieu s'inscrit dans la continuité des activités déjà portées par l'Esperluette dans son ancien local.

Activités proposées

- Épicerie solidaire et groupements d'achat, conventionnés par la Caisse alimentaire commune
- Cantine ouverte deux midis et un soir par semaine offrant des repas de qualité, avec une volonté d'accueillir un maximum de personnes
- Ateliers socio-culinaires pour partager des savoir-faire et promouvoir une alimentation saine
- Activités pour animer la vie associative dans un esprit d'éducation populaire : théâtre forum sur l'accueil et la mixité, etc.
- Événements festifs et culturels : cuisine de rue, « Apéro tapas » les vendredis, animations musicales, projections...

Tarification

Les produits sont achetés à prix coûtant et revendus avec une faible marge (+10 % pour l'épicerie, −5 % pour les groupements d'achat) pour couvrir les pertes, sans générer de bénéfice. Un système de tarification différenciée s'applique.

Cantine à pris libre.

Ouverture en avril 2026

Lemasson

Structure porteuse

Association Vrac & Cocinas

Activités proposées

- Lieu de vie dans le quartier : cuisine partagée et repas collectifs
- Coin épicerie (produits bio en vrac)
- Café / salon de thé
- Événements extérieurs (cuisine dehors) quelques fois par an, notamment au Jardin DeMain.
- Ateliers couture, jeux de société etc. proposés par des habitant·es

Tarification

À définir

Ouverture en automne 2026

Caillens

Structure porteuse

Maison pour tous Caillens, de la Ville de Montpellier

Activités proposées

Projet en cours de structuration (extension possible de la Maison pour tous).

Activités déjà menées autour de l'alimentation : ateliers cuisine du monde, repas partagés, groupement d'achat de produits bio avec Vrac & Cocinas, visite de fermes, etc.

Tarification

À définir

Ouverture en 2027-2028

Les MAS font face à un équilibre délicat : garantir un accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous et assurer leur pérennité économique

Perspectives

Pour la suite du projet, le réseau va continuer à se structurer puisque deux MAS doivent ouvrir : l'une portée par Vrac & Cocinas, en 2026, et l'autre en 2027-2028 portée par la Maison pour tous Caillens. D'autres initiatives sont amenées à rejoindre la dynamique, avec un objectif de huit MAS d'ici la fin du mandant en 2033.

Les collaborations sur l'approvisionnement sont un des enjeux clés à travailler collectivement dans les prochains mois. Pour ce faire, des coopérations sont prévues avec d'autres dynamiques issues du projet TerrAsol, notamment avec les expérimentations de mutualisation logistique menées par le MIN. Les MAS sont aussi en lien avec l'expérimentation de Caisse Alimentaire Commune de Montpellier. Trois MAS sont déjà conventionnées et une autre est en cours de conventionnement. La dynamique de coopération territoriale autour de ces lieux se renforce et continuera d'être documentée.



Inauguration de la Superluette (avril 2026).

Une étudiante en intermédiation sociale réalisera un stage inter-MAS, à partir d'octobre 2026. Parmi ses activités : des périodes d'immersion dans chaque MAS en appui aux activités, un travail d'observation et d'analyse des ressorts de l'engagement des usager·es.

Un groupe de recherche s'est structuré pour documenter la dynamique des Maisons de l'alimentation solidaires. Dans ce cadre, une équipe s'est lancée dans la co-construction d'un dispositif de suivi-évaluation avec les parties prenantes de ces lieux — habitant·es, partenaires, producteur·ices, salarié·es —, en cohérence avec leur vocation participative.

Cette démarche se heurte toutefois à la grande hétérogénéité des situations : la Cantina, ouverte depuis deux ans, l'Esperluette, dont le lieu et l'organisation évoluent après six ans d'existence, et plusieurs projets encore émergents. Les structures porteuses sont très différentes et les temporalités elles-mêmes contrastées, entre effets attendus pour les projets en émergence et effets déjà éprouvés pour les MAS en activité.

Il s'agit donc de tenir une ligne de crête : construire un dispositif à la fois spécifique à chaque MAS — adapté à son état d'avancement, à ses activités existantes, prévues ou rêvées — et commun à l'ensemble du réseau. Des ateliers, inspirés de la méthodologie Urbal[1], pour co-construire des chemins d'impact avec les parties prenantes de ces lieux sont en cours de déploiement. Les résultats de cette recherche-action seront partagés prochainement.

[1] urbal-sustainablefood.guide/fr/fr-welcome-to-the-urbal-guide

TerrAsol (Territoire Agricole et Alimentaire Solidaire) vise à faire la preuve de l'intérêt d'une nouvelle approche et d'une nouvelle gouvernance des transitions alimentaires, basées sur les concepts de solidarités et de démocratie alimentaire sur le territoire de Montpellier.

Le projet est porté par la Fédération régionale des CIVAM d'Occitanie et coordonné par celle-ci et la Chaire Unesco Alimentations du Monde. Le projet réunit 17 partenaires : 9 associations (Abattage à la ferme Hérault, CIVAM Bio 34, FR CIVAM Occitanie, Esperluette, Laboratoire des communs de l'alimentation, Hauts Val & Co, Regroupement Circuit court volailles 34, Caisse alimentaire commune, Vrac & Cocinas), 2 collectivités (Ville et Métropole de Montpellier), 6 instituts de recherche (Chaire Unesco Alimentations du Monde, CIRAD, CNRS, INRAE, L'Institut Agro Montpellier, MSH Sud), 2 acteurs économiques (Sominom, Terracoopa).

Ce projet est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Démonstrateurs territoriaux agricoles et alimentaires » opéré par la Banque des Territoires dans le cadre du programme France 2030.

FRANCE 2030 — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité — BANQUE des TERRITOIRES